

res ayent été presentez à la Haye le 22. Mars, ils doivent être naturellement placez ici, puisque l'un & l'autre sont l'ouvrage de la politique du Roi Guillaume; voici celui que l'Envoyé de ce Prince donna en son nom au Comte d'Avaux.

1701.

Memoire présenté par le Sr. Stanhope Envoyé d'Angleterre, au Comte d'Avaux Ambassadeur de France.

COMME S. M. le Roi de la G. B. & les Seigneurs Etats Genereaux des Provin-
ces Unies ont conclu le 25. Mars 1700. avec Sa M. T. C. un Traité de pantage pour prevenir le trouble & une nouvelle guerre qu'on avoit tout sujet d'aprehender par la mort du Roi d'Espagne sans enfans, & qu'entr'autres le principal objet des hauts Contractants dans cette affaire a été de conserver la paix, & particulièrement des Royaumes de S. M. il est évident que quoique S. M. T. C. ait trouvé bon d'accepter le Testament du feu Roi d'Espagne, se départant ainsi du Traité de pantage, que cependaant S. M. B. ne doit pas perdre l'effet du même Traité, mais que l'objet dudit Traité, à sçavoir la paix & la tranquillité générale & la sûreté particuliere, lui doit être donné du moins par quelque équivalent ou autre moyen, c'est à cette fin que le Sr. Stanhope Envoyé Extraordinaire & Plenipotentiaire de S. M. B. auprès des Etats Généreaux des Prvinces-Unies, a ordre de proposer au Sr. Comte d'Avaux Ambassadeur & Plenipotentiaire de S. M. T. C. auprès desdits Etats, les points & articles suivans.

Que pour conserver la Paix & la tranquillité

Memoire sur les prétentions du Roi Guillaume contre le Couronne d'Espagne.